



Les

interconnectés

RÉSEAU DES TERRITOIRES INNOVANTS

**Politiques numériques pour tous les
territoires :
Explorer la coopération et la mutualisation
pour porter son projet numérique**

4^e réunion plénière

7 juillet 2026



► Les partenaires de la démarche



- Engagée en faveur d'une politique nationale d'aménagement et de transformation numérique ambitieuse
- Marlène le Dieu de Ville, vice-présidente en charge du numérique



- Porter une vision politique du numérique
- Accompagner la montée en compétences des élus et des agents
- Favoriser l'intelligence collective et le partage entre pairs et experts



Accompagnement Numérique Sur Mesure (ANSM)

- Communes de moins de 3 500 habitants
- Intercommunalités de moins de 15 000 habitants

La Suite Territoriale

- Plateforme sécurisée
- Outiller les collectivités dans leurs besoins

► Mettre le numérique au service des politiques publiques

Créée en 2009, les Interconnectés est la première association française de collectivités dédiée aux enjeux numériques.

NOTRE MISSION

Porter la voix des territoires, accompagner la montée en compétences des équipes et faciliter la mise en œuvre sur le terrain d'un numérique social, sobre et éthique.

NOTRE FORCE

L'intelligence collective et le partage entre pairs et experts.



Les
interconnectés
RÉSEAU DES TERRITOIRES INNOVANTS

[Lien vers le site en ligne](#)



1300

collectivités
impliquées



300

membres
actifs



Ordre du jour

- Tour de table des participants
 - L'intercommunalité comme socle de coopération numérique face à un périmètre d'action très large
- 1. Cartographier les acteurs de l'écosystème mobilisables pour mettre en œuvre votre stratégie numérique**
 - 2. Identifier par typologie de besoins les outils juridiques adaptés**
 - 3. Clarifier le périmètre d'actions et les cadres de coopérations possibles avec ces acteurs**



► Les enjeux du mandat : renforcer la capacité de tous les territoires en matière de numérique

- Rassembler les élus communaux et intercommunaux pour élaborer un projet numérique responsable territorial
- Poser une vision politique où **l'intercommunalité s'affirme en entité stratégie** pour piloter ce projet
- Définir une stratégie mettant en adéquation les priorités et moyens de la collectivité en tenant compte des spécificités du territoire et préciser le contour d'action de l'intercommunalité
- S'appuyer si nécessaire sur les structures de coopération et de mutualisation de services numériques autres que l'intercommunalité pour décliner opérationnellement ce projet



Tour de table



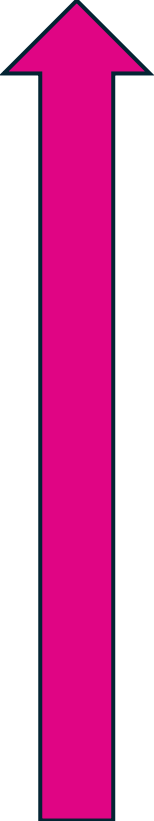
Synthèse des besoins remontés

- Renforcer la dimension politique du numérique
- Lutter contre le sentiment de ne pas être concerné par le numérique (« ce n'est pas pour nous »)
- Travail de pair à pair pour recenser les bonnes pratiques et partager les expériences
- **Difficultés internes** pour se conformer aux obligations légales et mener des actions (compétences, besoins financiers, humains et techniques)
- Difficultés liées à **l'offre et à la relation des prestataires** et des éditeurs de logiciels (mal adaptées aux exigences des collectivités) et à la **pérennité des solutions proposées par l'État**
- **Mieux connaître les possibilités de coopération avec les acteurs adaptés**



1. L'intercommunalité comme socle de coopération numérique face à un périmètre d'action très large

Les 4 grands modèles graduels de coopérations portés par l'intercommunalité :

- 
1. Coopération entre l'intercommunalité et l'ensemble de ses communes-membres
 - Intégration complète des compétences numériques déléguées à l'intercommunalité
 2. Coopération partielle entre l'intercommunalité et des communes-membres (à la demande/à la carte)
 - Intercommunalité/ville centre
 - Intercommunalité/une ou plusieurs communes-membres
 3. Coopération entre communes-membres de l'intercommunalité
 4. S'appuyer sur des structures externes pour porter des actions de coopération
 - Syndicats mixtes, GIP, agences techniques départementales, prestataires privés



**Identifier les acteurs de
l'écosystème mobilisables pour
mettre en œuvre votre stratégie
numérique**



**Avez-vous construit une
cartographie des acteurs
pouvant intervenir en matière de
numérique sur votre territoire ?**





Cartographier les acteurs de l'écosystème mobilisables

1. Avez-vous construit une cartographie des acteurs pouvant intervenir en matière de numérique sur votre territoire ?

Thématiques	Cybersécurité	Inclusion numérique
Acteurs institutionnels et publics	<u>Acteurs à l'échelle de l'État</u> ANSSI 17Cyber Cybermalveillance ANCT	<u>Acteurs à l'échelle de l'État</u> ANCT
	<u>Acteurs à l'échelle locale</u> ANSSI en région CSIRT Campus Cyber Syndicats mixtes GIP Agence technique départementale	<u>Acteurs à l'échelle locale</u> Conseillers numériques France Services Hubs territoriaux Centres intercommunaux d'action sociale Aidants Connect Syndicats mixtes GIP
Acteurs privés	Prestataires de solutions cybersécurité Clusif...	Emmaüs Connect MedNum SFR Orange...



interconnectés

RÉSEAU DES TERRITOIRES INNOVANTS

► Cartographier les acteurs de l'écosystème mobilisables

Exemple :



► Cartographier les acteurs de l'écosystème mobilisables

2. Puis-je m'appuyer sur les acteurs identifiés pour répondre à mes besoins en matière de numérique ?

	Oui je peux m'appuyer sur eux	Non je ne peux pas m'appuyer sur eux
Offres des acteurs adaptées à mes besoins	Aide financière Aide technique Aide humaine	Raisons techniques (outils mal-adaptés) Raisons financières (prix trop élevés)
Offres des acteurs mal-adaptées à mes besoins		Raisons techniques (outils mal-adaptés)

Et vous ?



Identifier par typologie de besoins les outils juridiques adaptés

*Salah Smimite, conseiller juridique,
Intercommunalités de France*





Agir ensemble pour relever les défis du numérique

Des obligations croissantes, des capacités limitées

73 %

des collectivités
interrogées déclarent ne
pas disposer d'un RSSI
(Responsable de la
Sécurité des Systèmes
d'Information) en interne
ou de manière
mutualisée

66 %

ne disposent ni d'un plan
de continuité d'activités
(PCA), ni d'un plan de
reprise d'activités (PRA)

19 %

sont engagées dans une
mise en conformité
RGAA

22 %

disposent d'une feuille
de route dédiée au
numérique



► À quelle échelle agir ?

Choisir le bon niveau de coopération



Le besoin porte sur une compétence ?

→ Mutualiser les ressources (DPO, RSSI...)



Le besoin porte sur un achat ou une expertise ?

→ Mutualiser la commande publique et l'ingénierie (logiciels, formation, cybersécurité...)



Le besoin porte sur un projet structurant ?

→ Mutualiser la gouvernance (infrastructure, plateforme...)

► Besoin n°1 — Accéder à des compétences rares

Mutualiser les ressources humaines : trois outils progressifs

Mise à disposition

Un agent d'une collectivité met ses compétences à disposition d'une autre

Ex. : mise à disposition d'un DPO de l'EPCI au profit d'une commune-membre

Art. L.512-6 CGFP

Service commun

Un service mutualisé au sein de l'intercommunalité assure la prestation pour le bloc communal

Ex. : DSI mutualisée

Art. L5211-4-2 CGCT

Service unifié

Service entre collectivités et intercommunalités permettant d'assumer en commun les charges et obligations liées au traitement de données à caractère personnel

Art. 31 de la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données

► Besoin n°2 — Mutualiser la commande publique

Mutualiser les achats et l'expertise

Groupement de commandes

Coordination entre acheteurs pour un même marché.
Rapide à mettre en œuvre

Ex. : Groupement de commandes pour l'achat d'un logiciel

Art. L2113-6 CCP

Centrale d'achat

Acquisition ou passation de marchés pour le compte de collectivités adhérentes

Ex. : UGAP, CANUT

Art. L2113-2 CCP

Contrats conclus en quasi-régie

Achats dans le cadre de structure dédiée à l'ingénierie numérique

Ex. : Contrat conclu entre l'EPCI et une société publique locale

Art. L.2511-1 et suivants CCP

► Besoin n°3 — S'appuyer sur une structure collective

Mutualiser la gouvernance avec une structure dédiée

Syndicat mixte

Structure publique associant les communes, les EPCI, les départements et régions, voire d'autres personnes morales de droit public

Ex. : Soluris, Megalis

Art. L.5711-1 et L.5721-2 CGCT

GIP

Structure particulièrement adaptée aux projets impliquant une pluralité d'acteurs et une grande diversité de compétences

Ex. : RECIA

Loi n°2011-525

EPL

Entreprise Publique Locale dédiée à un service numérique territorial :

Sociétés publiques locales (SPL) ;
Sociétés d'économie mixte locales (SEM)

Ex. : SPL-Xdemat

Art. L.1521-1 et L.1531-1 CGCT

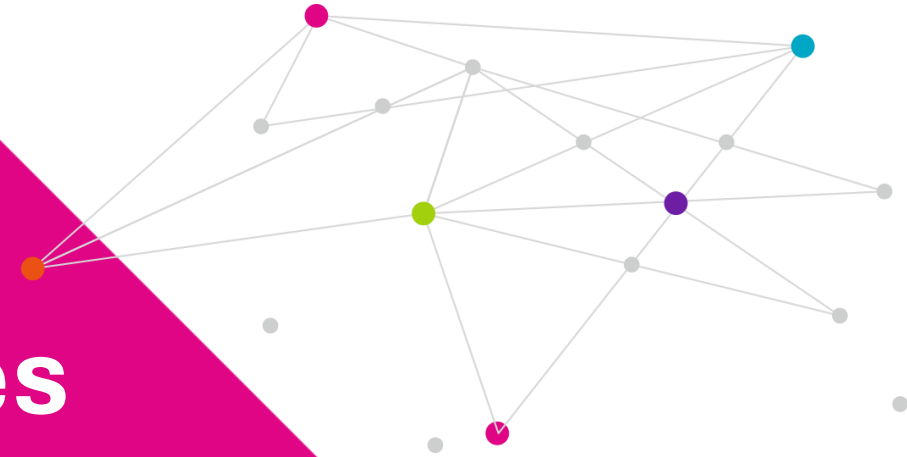
Agence technique départementale

Établissement public administratif chargé d'apporter aux collectivités et EPCI du département le demandant une assistance d'ordre technique, juridique ou financier

Ex. : ATD24

Art. L.5511-1 CGCT

Le périmètre d'actions et les cadres de coopérations possibles avec ces acteurs





Le périmètre d'actions et les cadres de coopérations possibles avec ces acteurs

	Entre communes-membres d'un même EPCI	Entre EPCI et communes-membres	Entre EPCI et communes extérieures	Entre EPCI	Entre EPCI et syndicat mixte	Entre EPCI et département et région
Prestation, exercer une compétence pour une personne publique et inversement	Prestations de services (si schéma de mutualisation) Maîtrise d'ouvrage déléguée Entente	Prestation de services Maîtrise d'ouvrage déléguée Fonds de concours en fonctionnement et investissement	Prestation de services Maîtrise d'ouvrage déléguée Délégation de compétence vers l'EPCI	Prestation de services Maîtrise d'ouvrage déléguée Entente	Prestation de services Maîtrise d'ouvrage déléguée Entente Délégation de compétence vers le syndicat	Prestation de services Maîtrise d'ouvrage déléguée Délégation de compétence Assistance technique du département
Regrouper des services au sein d'un même service	Service unifié pour l'exercice de compétences opérationnelles	Service commun (EPCI à fiscalité propre uniquement) pour des missions fonctionnelles et opérationnelles		Service unifié pour l'exercice de compétences		





Le périmètre d’actions et les cadres de coopérations possibles avec ces acteurs

	Entre communes-membres d'un même EPCI	Entre EPCI et communes-membres	Entre EPCI et communes extérieures	Entre EPCI	Entre EPCI et syndicat mixte	Entre EPCI et département et région
Passer conjointement marchés publics	Groupement de commandes					
Mise à disposition des services	Mise à disposition des services opérationnels			Mise à disposition des services opérationnels		
Mise en commun des biens	Utilisation partagée d'équipements collectifs	Utilisation partagée d'équipements collectifs Bien partagés	Utilisation partagée d'équipements collectifs			
Mise à disposition des personnels	Mise à disposition individuelle de droit commun des agents					



► Les prochaines réunions du groupe

Mardi 22 septembre, 9h-10h30 : mise à l'épreuve des dispositifs identifiés pour la stratégie cybersécurité

Mardi 17 novembre, 9h-10h30 : mise à l'épreuve des dispositifs identifiés pour la stratégie IA et data

[Lien vers le site](#) pour vous inscrire
et accéder aux ressources



▶ Vos Contacts



Jules Podczaski

Conseiller numérique

jpodczaski@interconnectes.com



Salah Smimite

Conseiller juridique

s.smimite@intercommunalites.fr



Les
interconnectés
RÉSEAU DES TERRITOIRES INNOVANTS

06 59 03 72 70

INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

Merci pour votre participation

